

Le second règne de Le Verrier (1873-1877) et le Bureau des longitudes

Colette Le Lay

► **To cite this version:**

Colette Le Lay. Le second règne de Le Verrier (1873-1877) et le Bureau des longitudes. 2021. hal-03212405

HAL Id: hal-03212405

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03212405>

Submitted on 29 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le second règne de Le Verrier (1873-1877) et le Bureau des longitudes

Colette Le Lay

Le rappel de cinq dates est indispensable pour situer le cadre temporel de notre propos :

- Le 5 février 1870, par le ministre de l'Instruction publique, à la suite de la démission collective de treize astronomes protestant contre sa gestion autocratique de l'établissement.
- Le 3 mars 1870, Charles-Eugène Delaunay lui succède, mais il se noie accidentellement en rade de Cherbourg le 5 août 1872.
- Le 13 février 1873, Le Verrier est de nouveau nommé directeur de l'Observatoire. Il occupe la fonction jusqu'à sa mort le 23 septembre 1877.

Le second règne de Le Verrier s'étend donc sur quatre ans et demi pendant lesquels il n'épargne pas plus le Bureau des longitudes que pendant les seize ans de la première période (1854-1870).

Nommé membre adjoint en 1846, à la suite de sa brillante découverte de la planète Neptune, Le Verrier devient membre du Bureau des longitudes en 1862 lorsque le ministre de l'Instruction publique supprime la catégorie des adjoints afin de faire cesser ce qu'il considère comme un scandale : le refus du Bureau des longitudes et de l'Académie des sciences de proposer la candidature de Le Verrier à l'un des trois sièges vacants de membre titulaire du Bureau. Toutefois, de 1846 à 1870, Le Verrier est généralement absent des séances. Il ne s'y rend qu'à partir de sa révocation de la direction de l'Observatoire de 1870. À compter de cette date et jusqu'à sa mort, il y siège bien plus régulièrement.

Au début du second règne, pendant les premiers mois de 1873, Le Verrier semble mieux disposé à l'égard du Bureau. Mais le naturel revient rapidement au galop et les critiques et conflits resurgissent.

La *Connaissance des temps*

Les travaux de Guy Boistel ont montré comment l'éphéméride a dû se reconstruire après la scission de 1854, dans des conditions matérielles très difficiles¹. Pendant la période qui nous occupe, sous la direction de Maurice Loewy, la *Connaissance des temps* retrouve le niveau de ses concurrentes internationales. Mais Loewy est aussi astronome à l'Observatoire. Le 7 janvier 1874 « M. Le Verrier rappelle les difficultés que le service de la *C^{ve} des Temps* a rencontrées. Le service est actuellement tout entier entre les mains de M. Loewy que cette charge empêche de se livrer à ses travaux personnels et de s'occuper assez sérieusement du Service méridien à l'Observatoire ; il est selon M. Le Verrier, impossible de cumuler ce service avec celui de la *C^{ve} des Temps*. M. Loewy déclare qu'il peut continuer les soins qu'il donne à notre Recueil. M. Le Verrier pense que [pense que] M. Loewy se fait illusion. »

En réalité, Le Verrier, en multipliant les embûches sous les pas du Bureau des longitudes, poursuit depuis des lustres un dessein très clair : « Un membre fait connaître que M. Le Verrier a offert au

¹ Voir, entre autres, son focus : La lente structuration d'un « service des calculs » du Bureau des longitudes et de la *Connaissance des temps*.

Président de la commission du budget [sic] de se charger des calculs de la *Connaissance des temps* moyennant une subvention de 40 000fr : on ignore la réponse faite à M. Le Verrier. » (procès-verbal de la séance du 20 mai 1874). Sur ce terrain, il ne parviendra pas à ses fins.

La transmission des données

Pendant la brève direction de l'Observatoire par Delaunay, le Bureau des longitudes s'était habitué à recevoir sans délai les observations indispensables à la *Connaissance des temps*. Il est de nouveau nécessaire de les réclamer à Le Verrier. Le 26 février 1873 : « M. Loewy expose qu'il serait temps de demander au Directeur de l'Observatoire national les positions moyennes des 306 étoiles fondamentales pour le volume de la *C^{re} des Temps* de 1875. M. le Président écrira une lettre à cet effet au D^r de l'Observatoire. » Aucune réponse ne vient. Mais le 9 avril 1873 : « M. Le Verrier, au sujet des positions des étoiles fondamentales, qui lui ont été demandées, fait connaître que les travaux du Bureau des Calculs à l'Observatoire ont été considérablement réduits, et qu'il est en instance auprès du Ministre pour obtenir les fonds nécessaires à la réorganisation des divers services. » En filigrane, on lit une critique de la gouvernance de son prédécesseur et la prétendue nécessité de remettre l'institution en état de marche.

Le Verrier est parfois plus conciliant. Ainsi, le 21 mai 1873 : « M. Loewy exprime le désir que M. Le Verrier mette à la disposition du Bureau des Calculs un certain nombre de volumes des *Annales* de l'Observatoire, notamment ceux qui contiennent les Tables du Soleil et des planètes.

M. Le Verrier répond qu'il ignore s'il y en a encore des disponibles, et que, dans cette hypothèse, il s'efforcera de satisfaire à la demande de M. Loewy. »

Les archives du Bureau des longitudes

Le 23 juillet 1873 : « M. Le Verrier dit qu'il serait à désirer que le Bureau eût des Archives spéciales. »

La semaine suivante : « à l'occasion du procès-verbal de la dernière séance, à la fin de laquelle il n'a point assisté, M. Serret rappelle la proposition faite par M. Le Verrier d'avoir un local distinct pour les Archives du Bureau qui sont en ce moment déposées dans la Salle des Archives de l'Observatoire. M. Serret partage l'opinion de M. Le Verrier et montre la convenance et l'intérêt qu'il aurait à ce que le Bureau pût se mouvoir dans une indépendance complète, disposer d'un local distinct pour ses archives, son matériel et la Salle des Séances ; il voudrait que le Secrétaire fût le Conservateur du tout. »

Il est fort vraisemblable que Joseph-Alfred Serret (1819-1885) ait pensé que le local en question serait situé à l'Observatoire. Mais il en allait tout autrement dans l'esprit du directeur, comme on le voit dans le procès-verbal du 29 octobre 1873 où le Bureau compose une commission chargée d'examiner « la question du choix d'un local indépendant de l'Observatoire ». En attendant, Serret propose son cabinet du Collège de France dans lequel les archives et certains instruments sont transportés, comme en atteste le procès-verbal du 1^{er} avril 1874. Le déménagement dans les locaux de l'Institut mettra un terme relatif à ce nomadisme des archives.

Le serpent de mer de la bibliothèque commune

De la fondation du Bureau des longitudes en 1795 à la séparation d'avec l'Observatoire en 1854, la bibliothèque de l'Observatoire était très naturellement partagée. Pendant le demi-siècle, des habitudes d'échanges de publications avec la plupart des institutions astronomiques européennes puis américaines s'étaient mises en place. De nombreux ouvrages étaient offerts indifféremment au Bureau des longitudes ou à l'Observatoire puisque le premier exerçait la tutelle sur le second.

À partir de 1854, Le Verrier avait considéré la bibliothèque comme le bien de l'Observatoire, autorisant, au prix de multiples vexations, son accès aux membres du Bureau des longitudes, en dépit des récriminations de ces derniers.

Pendant le bref intermède de la direction de Delaunay, le Bureau des longitudes avait pu retrouver un usage sans limite de la bibliothèque, lui permettant au passage de découvrir dans des armoires des publications lui appartenant en propre. Aussi, dès le début du second règne, le Bureau fait-il valoir ses droits sur la bibliothèque commune. La médiation du ministre se révèle indispensable. Lors de la [séance du 22 avril 1874](#), « Le Ministre de l'instruction publique informe le Bureau qu'il a institué une commission pour préparer un projet de partage des livres et manuscrits de la Bibliothèque commune au Bureau et à l'Observatoire [...]».

M. Le Verrier écrit de son côté qu'il est prêt à remettre au Bureau les manuscrits de M. Delaunay et ceux de M. Damoiseau il désire que cette remise soit effectuée dans les formes nécessaires pour valoir décharge complète ». Mais les tractations se poursuivent sans aboutir et le [1^{er} décembre 1875](#), « M. Mouchez signale les difficultés que rencontre la Commission de la Bibliothèque qui ne peut obtenir le concours de M. Le Verrier : il croit que le Directeur de l'Observatoire va proposer de se faire remplacer par l'un des membres du Conseil de cet établissement. »

Là encore, ce n'est qu'après la mort de Le Verrier que ce problème trouvera sa résolution.

Le format du focus ne nous permet pas d'examiner tous les terrains de lutte entre le Bureau des longitudes et Le Verrier pendant ce second règne. Le principal, que nous n'avons pas du tout évoqué, est la géodésie. Pour ne pas risquer d'affronter Le Verrier, le Bureau des longitudes s'était tourné vers ce champ d'expertise où il commençait à acquérir une reconnaissance internationale. C'était compter sans la hargne du directeur de l'Observatoire qui tenta là aussi de jouer la concurrence. Sur cet aspect, nous ne saurions trop recommander les travaux de Martina Schiavon.